



Harald Gehrig, Botschafter der BRD auf Madagaskar

**Intervention de S.E. Monsieur Harald Gehrig,**

**Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne,**

**lors de la conférence de presse suite à la signature d'un accord entre le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures, le Ministère de l'Économie et des Finances, la JIRAMA et l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique le 15 avril 2019**

La politique générale de l'État a des objectifs stratégiques très ambitieux de doubler la production de l'électricité et de fournir un accès à l'électricité à 50% de la population en 2023, contre 15% aujourd'hui.

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre Madagascar et l'Allemagne, le Gouvernement Fédéral d'Allemagne, accompagne depuis quelques années le Gouvernement Malagasy dans cette volonté de redynamiser le secteur énergétique.

En effet, depuis 2015, avec le programme ENERGIE de la coopération allemande (GIZ-PERER), cette coopération bilatérale, sous mandat du Ministère Allemand de la Coopération économique et du Développement et en partenariat avec le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures et du Ministère de l'Économie et des Finances, a visé à améliorer les conditions cadres dans le secteur afin d'attirer des investissements.

Après quatre ans, la première phase du programme est terminée. De nombreuses activités ont été réalisées avec succès au cours de cette période. À titre exemplaire, je souhaite citer la rédaction du code de l'Électricité à Madagascar, l'accompagnement de l'ADER sur les appels à projets pour l'électrification rurale ainsi que la mise en place d'un système d'information énergétique. Mais le projet Énergie de la coopération allemande va encore continuer d'appuyer les institutions Malagasy pour la prochaine phase, qui a déjà commencé cette année.

A l'occasion de cette journée, j'aimerais également souligner la coopération fructueuse entre le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures, le Ministère de l'Économie et des Finances, la JIRAMA, l'agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique et la coopération allemande sur le renforcement d'accès aux produits d'assurance pour la couverture des risques des projets d'énergies renouvelables. À cet effet, un contrat de financement d'un montant de 3,9 millions d'euros, entre l'état Malagasy et la GIZ a été signé.

Je suis heureux que ce financement puisse contribuer à la facilitation des investissements en énergies renouvelables à Madagascar.

Malgré ces succès, je profite de cette occasion pour rappeler que la route est encore longue pour atteindre l'objectif de 50% d'accès à l'électricité d'ici 2023. Cela nécessite également des processus d'appel d'offres transparents, un cadre régulatrice bien défini ainsi qu'un mécanisme

d'incitation comme le Fond National de l'Énergie Durable.

Avec la nouvelle phase de son programme de l'énergie, qui a commencé ce mois d'Avril, la coopération allemande sera à vos côtés pour vous aider à mettre en œuvre toutes ces réformes nécessaires à l'attente de vos objectifs./.